

Le port du bracelet d'identification est requis dans les cas suivants :

- admissions aux urgences,
- passage au bloc opératoire,
- transports des patients.



Assurée par des professionnels de santé, **l'identitovigilance sécurise et garantit la qualité de votre prise en charge.**

A tout moment, un patient doit pouvoir être identifié avec certitude dans l'établissement.

**Accepter la vérification systématique et répétée des informations d'identification, c'est prendre conscience de l'importance de l'identitovigilance.**

**Une anomalie sur l'identité est un risque médical dont les conséquences peuvent être graves pour votre santé.**

### Risques d'erreurs

**Doublon :**

2 ou plusieurs identités pour un seul patient

**Collision :**

1 seule identité pour 2 ou plusieurs patients

**Usurpation :**

utilisation illégale d'une identité

\* : La loi relative à l'assurance maladie permet aux services administratifs et aux Établissements de Santé de demander à l'assuré d'attester de son identité par la production d'un titre d'identité comportant sa photographie (JO du 17 août 2004 - art. L 162-21 CSS)

**Votre participation est essentielle et améliore la sécurité des soins.**

**Merci d'être vigilant et de signaler toute anomalie que vous pouvez constater.**

Chaque jour des milliers d'actes médicaux sont pratiqués au CHU de Montpellier. Pour cela, 11 000 personnes y travaillent.

Quelques chiffres de l'activité du CHU de Montpellier pour l'année 2014 :

- 114 010 passages aux urgences
- 226 545 hospitalisations
- 508 279 consultations externes
- 3 718 naissances

**Contacts :**

**Identitovigilance du CHU de Montpellier**

**Hôpital LAPEYRONIE**

**371, avenue du Doyen Gaston Giraud**

**34295 Montpellier cédex 5**

**Tél. : 04 67 33 05 46**



# L'identitovigilance

**Bien vous identifier, c'est votre sécurité**



# A votre arrivée dans l'établissement

A votre arrivée dans l'établissement, vous êtes identifié par votre nom de famille, prénom, date de naissance et sexe.

Toutes les procédures d'identification ont pour but de ne pas vous confondre avec quelqu'un d'autre.

Ces informations doivent être prises sur une pièce d'identité comportant votre photographie (\*)

Un N° d'identification est alors attribué. Il s'agit de l'Identifiant Permanent du Patient (IPP)

## Ce numéro est unique et personnel

Des étiquettes à code barre vous sont alors fournies. Celles-ci sont indispensables dans tous les services où vous vous rendez. Elles sont le garant de votre identification.

### Les 5 traits composant l'identité :

- le nom de naissance = nom de famille = nom patronymique
- le nom marital = nom d'époux(se) veuf(ve) ou divorcé(e)
- le prénom (1<sup>er</sup> prénom officiel à l'état civil)
- la date de naissance
- le sexe

# Les pièces d'identités officielles

**Carte nationale d'identité**  
**Livret de famille**  
**Extrait de naissance**  
**Passeport**  
**Titre de séjour**  
**Titre de résident**

Pièces complémentaires acceptées :

Jugement d'adoption  
Jugement de divorce  
Acte de mariage  
Reconnaissance de paternité



Quant à votre carte vitale et votre carte mutuelle, elles sont nécessaires pour faciliter le remboursement de vos soins par l'établissement auprès de votre caisse assurance maladie ou de votre mutuelle.



Toutes les informations concernant votre identité sont confidentielles et non divulguées.

# Une bonne identification

Une bonne identification, c'est garantir la sécurité des soins à la bonne personne et éviter tout risque d'erreur.

**Vous êtes unique.**  
**Vos examens, votre traitement**  
**ou vos médicaments**  
**ne concernent que vous.**

Pour assurer une bonne prise en charge des patients, le personnel hospitalier ainsi que le corps médical sont soumis à des procédures et des règles de sécurité rigoureuses.

L'Identitovigilance assure une identité unique à chaque patient et permet l'accès à l'ensemble des informations médicales dans le système d'information hospitalier.

**Un patient doit être identifié tout au long de son parcours hospitalier :**

Dès votre prise de rendez-vous, lors de votre admission administrative, de votre prise en charge soignante et médicale.

Les analyses, les examens radiologiques, les traitements nécessitent un système d'identification sans faille.

